

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions - $\ensuremath{\mathsf{TPSGC}}$

11 Laurier St. / 11, rue Laurier Place du Portage, Phase III Core 0A1 / Noyau 0A1 Gatineau Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

THIS DOCUMENT CONTAINS A SECURITY REQUIREMENT (See original solicitation document.)

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Informatics Professional Services Division / Division des services professionnels en informatique 11 Laurier St., / 11, rue Laurier 3C2, Place du Portage Gatineau Québec K1A 0S5

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Title - Sujet				
SPICT Serv. prof. en informatique				
Solicitation No N° de l'invitation		endment No N° modif.		
W6369-11P5NN/A	002			
Client Reference No N° de référence du client	Date			
W6369-11P5NN	2013	2-03-15		
GETS Reference No N° de référence de SEAG				
PW-\$\$ZM-380-23755				
File No N° de dossier CCC No./N° CCC - FMS	No./	N° VME		
380zm.W6369-11P5NN				
Solicitation Closes - L'invitation prer at - à $02:00~\mathrm{PM}$ on - le $2012-04-11$	nd f	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT		
F.O.B F.A.B.				
Plant-Usine: Destination: V Other-Autre:				
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:		Buyer Id - Id de l'acheteur		
Cook, Gail		380zm		
Telephone No N° de téléphone	FAX	No N° de FAX		
(819) 956-2591 ()	(819	9) 956-1207		
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:				

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée

Vendor/Firm Name and Address	•
Raison sociale et adresse du fourn	isseur/de l'entrepreneur
Telephone No N° de téléphone	
Facsimile No N° de télécopieur	
Name and title of person authorized	d to sign on behalf of Vendor/Firm
(type or print)	
Nom et titre de la personne autoris	ée à signer au nom du fournisseur/
de l'entrepreneur (taper ou écrire e	n caractères d'imprimerie)
Signature	Date
	

Delivery Offered - Livraison proposée



Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

W6369-11P5NN/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W6369-11P5NN

380zmW6369-11P5NN

MODIFICATION Nº 002

La présente modification vise à modifier la DP et à répondre aux questions des soumissionnaires.

MODIFICATIONS À LA DP:

1. À la page 1 de la DP, « L'invitation prend fin le»:

Supprimer: 2012-03-26 Insérer: 2012-04-11

2. À la partie 4 - PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION, 4.4 Méthode de sélection (page 16):

Supprimer:

4.4 Méthode de sélection

- (a) Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation obligatoires pour être déclarée conforme.
- (b) Un maximum de deux contrats peut être attribué à la suite de la présente demande de soumissions. Pour chacun des volets, les deux soumissions recevables sur le plan technique qui présentent le plus bas prix seront recommandées pour attribution d'un contrat.

Pour être déclarée recevable sur le plan technique, une soumission doit répondre à tous les critères techniques obligatoires indiqués dans la présente demande de soumissions et obtenir une note globale d'au moins 70 pour cent des points pour le soumissionnaire et pour chacune des ressources proposées faisant l'objet de critères d'évaluation techniques cotés.

Les deux soumissions recevables sur le plan technique et présentant le prix le plus bas seront classées en ordre croissant de prix.

La formule d'affectation de fonds ci-après sera utilisée pour allouer les fonds estimatifs de chacun des volets :

Soumissionnaire	Prix total de la soumission	Note de prix Sur un maximum de 40	Affectation des fonds	Pourcentage de la valeur estimative pour la période initiale du contrat*	
X	3 600 000,00 \$	40	40/76 x 100 = 53 %	1 060 000,00 \$	
Y	4 000 000,00 \$	36	36/76 x 100 = 47 %	940 000,00 \$	
Total		76			
* Total des fond	* Total des fonds estimatifs pour la période initiale du contrat : 2 000 000,00 \$				

REMARQUE : Il s'agit uniquement d'un exemple. Les données réelles seront déterminées après l'évaluation des soumissions.

Le nombre de jours estimatif indiqué à l'annexe B, Base de paiement, est utilisé pour le processus d'évaluation uniquement, et ne représente pas un engagement ou une limitation de la part du Canada d'acquérir les services dans le cadre du présent contrat selon ces nombres.

 $\label{eq:solicitation} \mbox{Solicitation No. - N° de l'invitation} \\ W6369-11P5NN/A$

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W6369-11P5NN

Amd. No. - N° de la modif.

002

File No. - N° du dossier 380zmW6369-11P5NN

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

- (c) Les soumissionnaires devraient prendre note que toutes les attributions de contrat sont assujetties au processus d'approbation interne du Canada, qui comprend une exigence d'approbation du financement au montant de tout contrat proposé. Malgré le fait que le soumissionnaire peut avoir été recommandé pour l'attribution d'un contrat, un contrat sera émis uniquement si l'approbation interne est obtenue conformément aux politiques internes du Canada. Si l'approbation n'est pas obtenue, aucun contrat ne sera attribué.
- (d) Si plus d'un soumissionnaire est classé au premier rang en raison du plus bas prix identique, le soumissionnaire ayant obtenu la meilleure note technique sera classé au premier rang.

Insérer:

4.4 Méthode de sélection - Résultat global le plus élevé sur le plan du mérite technique et du prix

- (a) Pour être jugée conforme, une soumission doit :
 - (i) satisfaire à toutes les exigences énoncées dans la demande de soumissions;
 - (ii) respecter toutes les exigences obligatoires de la demande de soumissions;
 - (iii) obtenir au minimum une note pour chacun des critères cotés s'appliquant aux ressources proposées ainsi que pour ceux s'appliquant au soumissionnaire.
- (b) Les soumissions ne répondant pas aux conditions (i), (ii) ou (iii) ci dessus seront déclarées non recevables et seront rejetées. La soumission recevable sur le plan technique qui obtient la note combinée la plus élevée pour le mérite technique et le prix (p. ex. en additionnant la note technique et la note financière) sera recommandée pour l'attribution du contrat, jusqu'à concurrence du nombre maximal de contrats pouvant être accordés pour le volet. La note technique maximale est de 60 tandis que la note financière maximale est de 40. Si deux soumissions ou plus obtiennent la note combinée la plus élevée sur le plan technique (60 %) et financier (40 %), la soumission ayant le prix total le plus bas aura le meilleur classement.
- (c) Pour chaque soumission :

Calcul de la note technique : la note technique est obtenue en calculant au prorata la note technique de la soumission par rapport au total possible de 60 points.

Exemple: NOTE TECHNIQUE = NOTE TECHNIQUE du soumissionnaire X 60 points NOTE TECHNIQUE totale possible

Calcul de la note financière : la note financière est calculée en attribuant le total des points (40) à la soumission recevable ayant le prix le plus bas et en calculant au prorata toutes les autres notes financières de soumissions recevables en conséquence

Exemple : NOTE FINANCIÈRE = COÛT ESTIMÉ le plus bas (\$) X 40 points COÛT TOTAL ESTIMÉ du soumissionnaire (\$)

(d) La formule d'affectation de fonds ci-après sera utilisée pour allouer les fonds estimatifs de chacun des volets :

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

W6369-11P5NN/A

002

380zm

W6369-11P5NN

File No. - N° du dossier 380zmW6369-11P5NN

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Entrepreneur	Note totale	Formule d'affectation de	Total des fonds
		fonds	
X	68	68/128 x 100 = 53.13	\$3,187,500.00
Υ	60	60/128 x 100 = 46.88	\$2,812,500.00
Total	128		\$6,000,000.00

REMARQUE : Il s'agit uniquement d'un exemple. Les données réelles seront déterminées après l'évaluation des soumissions.

Le nombre de jours estimatif indiqué à l'annexe B, Base de paiement, est utilisé pour le processus d'évaluation uniquement, et ne représente pas un engagement ou une limitation de la part du Canada d'acquérir les services dans le cadre du présent contrat selon ces nombres.

(e) Les soumissionnaires devraient prendre note que toutes les attributions de contrat sont assujetties au processus d'approbation interne du Canada, qui comprend une exigence d'approbation du financement au montant de tout contrat proposé. Malgré le fait que le soumissionnaire peut avoir été recommandé pour l'attribution d'un contrat, un contrat sera émis uniquement si l'approbation interne est obtenue conformément aux politiques internes du Canada. Si l'approbation n'est pas obtenue, aucun contrat ne sera attribué.

3. À la partie 7- CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT, 7.2 Autorisation de tâche, 7.2 (i) Contrats multiples (page 24):

Supprimer:

(i) Au cours de la période contractuelle, les entrepreneurs se verront attribuer des autorisations de tâche (AT) d'une valeur combinée en dollars, calculée selon le pourcentage des valeurs déterminé dans la formule d'affectation des fonds. Par exemple, selon l'exemple et les chiffres utilisés dans la formule d'affectation des fonds, la valeur totale combinée des autorisations de tâches émises à l'entrepreneur X représenterait environ 53 % de la valeur totale combinée de toutes les AT émises.

Entrepreneur	Prix total de la soumission	Note de prix Sur un maximum de 40	Affectation des fonds	Pourcentage de la valeur estimative pour la période initiale du contrat*
X	3 600 000,00 \$	40	40/76 x 100 = 53 %	1 060 000,00 \$
Υ	4 000 000,00 \$	36	36/76 x 100 = 47 %	940 000,00 \$
Total		76		

Insérer:

(i) Pendant la période du contrat, on émettra aux entrepreneurs des AT dont la valeur combinée est en proportion du pourcentage déterminé au moyen de la formule d'affectation de fonds. Par exemple, selon l'exemple et les chiffrers utilisés dans la formule d'affection de fonds, la valeur totale combinée des autorisations de tâches émises à l'entrepreneur X serait environ 53,13 % de la valeur totale combinée de toutes les AT émises. $Solicitation \ No. - N^{\circ} \ de \ l'invitation \\ Amd. \ No. - N^{\circ} \ de \ la \ modif. \\ Buyer \ ID - Id \ de \ l'acheteur$

W6369-11P5NN/A 002 380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W6369-11P5NN 380zmW6369-11P5NN

Entrepreneur	Note totale	Affectation des fonds	Total des fonds
X	68	68/128 x 100 = 53.13	\$3,187,500.00
Υ	60	60/128 x 100 = 46.88	\$2,812,500.00
Total	128		\$6,000,000.00

4. À la partie 7- CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT, 7.4 Clauses et conditions uniformisées, 7.4 (b) Conditions générales supplémentaires (page 25) :

Supprimer : (i) 4002 (2010-08-16), Conditions générales supplémentaires - Services d'élaboration ou de modification de logiciels;

5. À la partie 7- CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT, 7.12 Ordre de priorité des documents, 7.12 (b) (page 30) :

Supprimer : (i) 4002 (2010-08-16), Conditions générales supplémentaires - Services

d'élaboration ou de modification de logiciels;

6. À la partie 7- CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT, 7.23 Mise en œuvre de services professionnels (page 37) :

Supprimer : La transition doit être terminée au plus tard 10 jours ouvrables après l'attribution du

contrat.

Insérer: La transition doit être complété conformément à l'article 1.5 de l'annexe A, Énoncé

des travaux.

7. À l'Appendice 2 de l'Annexe A, Critères d'évaluation pour les ressources, A.7 Programmeur-Analyste - niveau 3 (page 73) :

Supprimer:

	CRITÈRE OBLIGATOIRE
01	Au moins 10 ans d'expérience de travail comme programmeur-analyste dans un environnement de GI/TI.
O2	Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de l'écriture de programmes et de scripts en appui au processus de publication de logiciels et aux produits commerciaux, dans le cadre d'au moins un « projet similaire », comme il est défini à la section 1.0 : CRITÈRES D'ÉVALUATION.
О3	Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de l'écriture de programmes et de scripts à l'aide de Microsoft Visual Basic Script.
04	Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de l'écriture de programmes et de scripts à l'aide de C++.
O5	Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de la résolution de problèmes d'installations dans le cadre d'au moins un « projet similaire », comme il est défini à la section 1.0 : CRITÈRES D'ÉVALUATION.

W6369-11P5NN/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

002

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W6369-11P5NN

380zmW6369-11P5NN

	CRITÈRE OBLIGATOIRE
O6	Au moins un an d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de l'utilisation de progiciels comme InstallShield Admin Studio ou Wise Package Studio.

	CRITÈRES COTÉS	GUIDE DE COTATION	Note Maximale
C1	Expérience de l'écriture de programmes et de scripts en soutien au processus de publication de logiciels et aux logiciels commerciaux, dans le cadre d'au moins un (1) « projet similaire » comme il est défini à la section 1.0 : CRITÈRES D'ÉVALUATION.	De 2 à 3 ans = 1 point De 3 à 4 ans = 2 points De 4 à 5 ans = 3 points 5 ans et plus = 4 points	4
C2	Expérience de l'écriture de programmes et de scripts à l'aide de Microsoft Visual Basic Script.	De 2 à 3 ans = 1 point De 3 à 4 ans = 2 points De 4 à 5 ans = 3 points 5 ans et plus = 4 points	4
C3	Expérience de l'écriture de programmes et de scripts à l'aide de C++.	De 2 à 3 ans = 1 point De 3 à 4 ans = 2 points De 4 à 5 ans = 3 points 5 ans et plus = 4 points	4
C4	Expérience de la résolution de problèmes d'installation de logiciel dans le cadre d'au moins un (1) « projet similaire » comme il est définit à la section 1.0 : CRITÈRES D'ÉVALUATION.	De 2 à 3 ans = 1 point De 3 à 4 ans = 2 points De 4 à 5 ans = 3 points 5 ans et plus = 4 points	
C5	Expérience de l'utilisation de progiciels comme InstallShield Admin Studio ou Wise Package Studio.	De 1 à 3 ans = 1 point De 3 à 4 ans = 2 points De 4 à 5 ans = 3 points 5 ans et plus = 4 points	4
Nombre maximum total de points possible			20
Pointage minimal total requis			12

	CRITÈRE OBLIGATOIRE
01	Au moins 10 ans d'expérience de travail comme programmeur-analyste dans un environnement de GI/TI.
O2	Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de l'écriture de programmes et de scripts en appui au processus de publication de logiciels et aux produits commerciaux, dans le cadre d'au moins un « projet similaire », comme il est défini à la section 1.0 : CRITÈRES D'ÉVALUATION.
O3	Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de la résolution de problèmes d'installations dans le cadre d'au moins un « projet similaire », comme il est défini à la section 1.0 : CRITÈRES D'ÉVALUATION.
O4	Au moins un an d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de l'utilisation de progiciels comme InstallShield Admin Studio ou Wise Package Studio.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

5 ans et plus = 4 points

20

12

380zm

W6369-11P5NN/A

002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W6369-11P5NN

File No. - N° du dossier 380zmW6369-11P5NN

	CRITÈRES COTÉS	GUIDE DE COTATION	Note Maximale
C1	Expérience de l'écriture de programmes et de scripts en soutien au processus de publication de logiciels et aux logiciels commerciaux, dans le cadre d'au moins un (1) « projet similaire » comme il est défini à la section 1.0 : CRITÈRES D'ÉVALUATION.	De 2 à 3 ans = 1 point De 3 à 4 ans = 2 points De 4 à 5 ans = 3 points 5 ans et plus = 4 points	4
C2	Expérience de l'écriture de programmes et de scripts à l'aide de Microsoft Visual Basic Script.	De 1 à 2 ans = 1 point De 2 à 3 ans = 2 points De 3 à 4 ans = 3 points 4 ans et plus = 4 points	4
C3	Expérience de l'écriture de programmes et de scripts à l'aide de C++.	De 1 à 2 ans = 1 point De 2 à 3 ans = 2 points De 3 à 4 ans = 3 points 4 ans et plus = 4 points	4
C4	Expérience de la résolution de problèmes d'installation de logiciel dans le cadre d'au moins un (1) « projet similaire » comme il est définit à la section 1.0 : CRITÈRES D'ÉVALUATION.	De 2 à 3 ans = 1 point De 3 à 4 ans = 2 points De 4 à 5 ans = 3 points 5 ans et plus = 4 points	
C5	Expérience de l'utilisation de progiciels comme InstallShield Admin Studio ou Wise Package Studio.	De 1 à 3 ans = 1 point De 3 à 4 ans = 2 points De 4 à 5 ans = 3 points	4

8. À l'Appendice 2 de l'Annexe A, Critères d'évaluation pour les ressources, A.7 Programmeur-Analyste - niveau 2 (page 74) :

Supprimer:

Nombre maximum total de points possible

Pointage minimal total requis

	CRITÈRE OBLIGATOIRE
01	Au moins cinq ans d'expérience de travail comme programmeur-analyste dans un environnement de GI/TI.
O2	Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de l'écriture de programmes et de scripts en appui au processus de publication de logiciels et aux produits commerciaux, dans le cadre d'au moins un « projet similaire », comme il est défini à la section 1.0 : CRITÈRES D'ÉVALUATION.
О3	Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de l'écriture de programmes et de scripts à l'aide de Microsoft Visual Basic.
O3	Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de l'écriture de programmes et de scripts à l'aide de C++.
O4	Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de la résolution de problèmes d'installations dans le cadre d'au moins un « projet similaire », comme il est défini à la section 1.0 : CRITÈRES D'ÉVALUATION.
O5	Au moins un an d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de clôture de l'appel d'offres, de l'utilisation de progiciels comme InstallShield Admin Studio ou Wise Package Studio.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W6369-11P5NN/A

Amd. No. - N° de la modif.

002

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W6369-11P5NN

380zmW6369-11P5NN

	CRITÈRES COTÉS	GUIDE DE COTATION	Note Maximale
C1	Expérience de l'écriture de programmes et de scripts en appui au processus de publication de logiciels et aux logiciels commerciaux dans le cadre d'au moins un « projet similaire » comme il est définit à la section 1.0 : CRITÈRES D'ÉVALUATION.	De 2 à 3 ans = 1 point De 3 à 4 ans = 2 points De 4 à 5 ans = 3 points 5 ans et plus = 4 points	4
C2	Expérience de l'écriture de programmes et de scripts à l'aide de Microsoft Visual Basic Script.	De 2 à 3 ans = 1 point De 3 à 4 ans = 2 points De 4 à 5 ans = 3 points 5 ans et plus = 4 points	4
C3	Expérience de l'écriture de programmes et de scripts à l'aide de C++.	De 2 à 3 ans = 1 point De 3 à 4 ans = 2 points De 4 à 5 ans = 3 points 5 ans et plus = 4 points	4
C4	Expérience de la résolution de problèmes d'installation de logiciel dans le cadre d'au moins un « projet similaire » comme il est défini à la section 1.0 : CRITÈRES D'ÉVALUATION.	De 2 à 3 ans = 1 point De 3 à 4 ans = 2 points De 4 à 5 ans = 3 points 5 ans et plus = 4 points	4
C5	Expérience de l'utilisation de progiciels comme InstallShield Admin Studio ou Wise Package Studio.	De 2 à 3 ans = 1 point De 3 à 4 ans = 2 points De 4 à 5 ans = 3 points 5 ans et plus = 4 points	4
Nombre maximum total de points possible			20
Pointage minimal total requis			12

	CRITÈRE OBLIGATOIRE
01	Au moins cinq ans d'expérience de travail comme programmeur-analyste dans un environnement de GI/TI.
O2	Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de l'écriture de programmes et de scripts en appui au processus de publication de logiciels et aux produits commerciaux, dans le cadre d'au moins un « projet similaire », comme il est défini à la section 1.0 : CRITÈRES D'ÉVALUATION.
О3	Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de la résolution de problèmes d'installations dans le cadre d'au moins un « projet similaire », comme il est défini à la section 1.0 : CRITÈRES D'ÉVALUATION.
O4	Au moins un an d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de clôture de l'appel d'offres, de l'utilisation de progiciels comme InstallShield Admin Studio ou Wise Package Studio.

	CRITÈRES COTÉS	GUIDE DE COTATION	Note Maximale
C1	Expérience de l'écriture de programmes et de scripts en appui au processus de publication de logiciels et aux logiciels commerciaux dans le cadre d'au moins un « projet similaire » comme il est définit à la section 1.0 : CRITÈRES D'ÉVALUATION.	De 2 à 3 ans = 1 point De 3 à 4 ans = 2 points De 4 à 5 ans = 3 points 5 ans et plus = 4 points	4

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

W6369-11P5NN/A

002 File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W6369-11P5NN

380zmW6369-11P5NN

W0309-11P3NN 380ZIIIW0309-11P3NN

	CRITÈRES COTÉS	GUIDE DE COTATION	Note Maximale
C2	Expérience de l'écriture de programmes et de scripts	De 1 à 2 ans = 1 point	4
	à l'aide de Microsoft Visual Basic Script.	De 2 à 3 ans = 2 points	
		De 3 à 4 ans = 3 points	
		4 ans et plus = 4 points	
C3	Expérience de l'écriture de programmes et de scripts	De 1 à 2 ans = 1 point	4
	à l'aide de C++.	De 2 à 3 ans = 2 points	
		De 3 à 4 ans = 3 points	
		4 ans et plus = 4 points	
C4	Expérience de la résolution de problèmes d'installation	De 2 à 3 ans = 1 point	4
0.	de logiciel dans le cadre d'au moins un « projet	De 3 à 4 ans = 2 points	
	similaire » comme il est défini à la section 1.0 :	De 4 à 5 ans = 3 points	
	CRITÈRES D'ÉVALUATION.	5 ans et plus = 4 points	
C5	Expérience de l'utilisation de progiciels comme	De 2 à 3 ans = 1 point	4
	InstallShield Admin Studio ou Wise Package Studio.	De 3 à 4 ans = 2 points	
		De 4 à 5 ans = 3 points	
		5 ans et plus = 4 points	
Nombre maximum total de points possible			20
Pointage minimal total requis			12

9. À l'Appendice 2 de l'Annexe A, Critères d'évaluation pour les ressources, P.9 Gestionnaire de projet (soutient technique) - niveau 2 (page 95) :

Supprimer:

	CRITÈRE OBLIGATOIRE
О3	Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de la gestion de l'ensemble du processus de publication à l'aide de Axios Assyst.

	CRITÈRE OBLIGATOIRE
О3	Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de la gestion de l'ensemble du processus de publication à l'aide de Axios Assyst ou d'un outil semblable.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

W6369-11P5NN/A

File No. - N° du dossier

002

 $380zm \\ \mbox{CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME} \\$

W6369-11P5NN

380zmW6369-11P5NN

10. À l'Appendice 2 de l'Annexe A, Critères d'évaluation pour les ressources, P.10 Ordonnancier de projet - niveau 3 (page 97):

Supprimer:

	CRITÈRE OBLIGATOIRE		
O1	(a) Au moins 10 ans d'expérience de travail comme ordonnancier de projet dans un environnement de GI/TI;		
	<u>ou</u>		
	(b) une certification PMI valide et au moins cinq ans d'expérience comme ordonnancier de projet dans un environnement de GI/TI.		
	Une copie de la certification doit accompagner la soumission.		

Insérer:

	CRITÈRE OBLIGATOIRE		
O1	(a) Au moins 10 ans d'expérience de travail comme ordonnancier de projet dans un environnement de GI/TI;		
	<u>ou</u>		
	(b) une certification PMI valide ou la maîtrise en gestion de projet et au moins cinq ans d'expérience comme ordonnancier de projet dans un environnement de GI/TI.		
	Une copie de la certification doit accompagner la soumission.		

11. À l'Annexe D, Critères d'évaluation, 1.0 Critères d'évaluation (page 117) :

Supprimer:

Terme	Définition
Projet similaire	Prendre en charge au moins 5 000 postes de travail à l'échelle nationale ou internationale.
	Prendre en charge au moins 50 serveurs fonctionnant sous Windows (Windows 2000, Windows 2003 ou Windows 2008) situés dans au moins cinq (5) emplacements différents.
	3. Utiliser les systèmes d'exploitation Windows pour poste de travail (Windows 2000, Windows XP, Windows Vista ou Windows 7).
	4. Faire appel à une gestion centralisée de la distribution de logiciels et des correctifs.

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif.

W6369-11P5NN/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W6369-11P5NN

Buyer ID - Id de l'acheteur 002

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Insérer:

Terme	Définition
Projet similaire	Prendre en charge au moins 15 000 postes de travail à l'échelle nationale et internationale.
	2. Prendre en charge au moins 50 serveurs fonctionnant sous Windows (Windows 2000, Windows 2003 ou Windows 2008) situés dans au moins cinq (5) villes.
	3. Utiliser les systèmes d'exploitation Windows pour poste de travail (Windows XP, Windows Vista ou Windows 7).
	4. Faire appel à une gestion centralisée de la distribution de logiciels et des correctifs.

File No. - N° du dossier

380zmW6369-11P5NN

12. À l'Annexe D, Critères d'évaluation, 2.2 Exigences cotées, 2.2.1 Capacité de prestation de services professionnels (page 119):

Supprimer:

le nombre maximum de ressources professionnelles à n'importe quel moment au cours (f) d'une période d'au moins 18 mois.

Insérer:

(f) le nombre maximum de ressources professionnelles à n'importe quel moment au cours d'une période d'au moins 15 mois.

13. À l'Annexe D, Critères d'évaluation, 2.2 Exigences cotées, 2.2.1 Capacité de prestation de services professionnels (page 119):

Supprimer:

	CRITÈRES COTÉS	GUIDE DE COTATION	Renvoi à la soumission (n° de page et de projet)
C1	Référence de projet n° 1: Expérience de la mise à disposition d'une équipe de services professionnels en vue de soutenir un projet unique d'un client pendant au moins 18 mois, au cours des 10 dernières années en date de clôture de l'appel d'offres.	De 3 à 10 ressources = 10 points De 11 à 15 ressources = 20 points De 16 à 20 ressources = 30 points 21 ressources et plus = 40 points	
C2	Référence de projet n° 2 : Expérience de la mise à disposition d'une équipe de services professionnels en vue de soutenir un projet unique d'un client pendant au moins 18 mois, au cours des 10 dernières années	De 3 à 10 ressources = 10 points De 11 à 15 ressources = 20 points De 16 à 20 ressources = 30 points 21 ressources et plus = 40 points	

W6369-11P5NN/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

002

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W6369-11P5NN 380zmW6369-11P5NN

	CRITÈRES COTÉS	GUIDE DE COTATION	Renvoi à la soumission (n° de page et de projet)
	en date de clôture de l'appel d'offres.		
С3	Référence de projet n° 3 : Expérience de la fourniture d'une équipe de services professionnels en vue de soutenir un projet unique d'un client pendant au moins 18 moins au cours des 10 dernières années en date de clôture de l'appel d'offres.	De 3 à 10 ressources = 10 points De 11 à 15 ressources = 20 points De 16 à 20 ressources = 30 points 21 ressources et plus = 40 points	
Nombre maximum total de points possible			120
Pointage minimal total requis			72

	CRITÈRES COTÉS	GUIDE DE COTATION	Renvoi à la soumission (n° de page et de projet)
C1	Référence de projet n° 1: Expérience de la mise à disposition d'une équipe de services professionnels en vue de soutenir un projet unique d'un client pendant au moins 15 mois, au cours des 10 dernières années en date de clôture de l'appel d'offres.	De 3 à 10 ressources = 20 points De 11 à 15 ressources = 25 points De 16 à 20 ressources = 30 points 21 ressources et plus = 40 points	
C2	Référence de projet n° 2 : Expérience de la mise à disposition d'une équipe de services professionnels en vue de soutenir un projet unique d'un client pendant au moins 15 mois, au cours des 10 dernières années en date de clôture de l'appel d'offres.	De 3 à 10 ressources = 20 points De 11 à 15 ressources = 25 points De 16 à 20 ressources = 30 points 21 ressources et plus = 40 points	
C3	Référence de projet n° 3 : Expérience de la fourniture d'une équipe de services professionnels en vue de soutenir un projet unique d'un client pendant au moins 15 moins au cours des 10 dernières années en date de clôture de l'appel d'offres.	De 3 à 10 ressources = 20 points De 11 à 15 ressources = 25 points De 16 à 20 ressources = 30 points 21 ressources et plus = 40 points	
Nombre maximum total de points possible			120
Point	age minimal total requis		72

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

W6369-11P5NN/A

File No. - N° du dossier

002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W6369-11P5NN

380zmW6369-11P5NN

14. À l'Annexe D, Critères d'évaluation, 3.0 Critères d'évaluation des ressources, 3.1 A.7 Programmeur-Analyste - niveau 3 (page 120) :

Supprimer:

	CRITÈRE OBLIGATOIRE	Respecté	Non Respecté	Renvoi à la soumission (n° de page et de projet)
O1	Au moins 10 ans d'expérience de travail comme programmeur-analyste dans un environnement de GI/TI.			
O2	Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de l'écriture de programmes et de scripts en appui au processus de publication de logiciels et aux produits commerciaux, dans le cadre d'au moins un « projet similaire », comme il est défini à la section 1.0 : CRITÈRES D'ÉVALUATION.			
O3	Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de l'écriture de programmes et de scripts à l'aide de Microsoft Visual Basic Script.			
O4	Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de l'écriture de programmes et de scripts à l'aide de C++.			
O5	Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de la résolution de problèmes d'installations dans le cadre d'au moins un « projet similaire », comme il est défini à la section 1.0 : CRITÈRES D'ÉVALUATION.			
O6	Au moins un an d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de l'utilisation de progiciels comme InstallShield Admin Studio ou Wise Package Studio.			

W6369-11P5NN/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

002

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W6369-11P5NN

380zmW6369-11P5NN

	CRITÈRES COTÉS	GUIDE DE COTATION	Note Maximale	Renvoi au curriculum vitæ (n° de page et de
C1	Expérience de l'écriture de programmes et de scripts en soutien au processus de publication de logiciels et aux logiciels commerciaux, dans le cadre d'au moins un « projet similaire » comme il est défini à la section 1.0 : CRITÈRES D'ÉVALUATION.	De 2 à 3 ans = 1 point De 3 à 4 ans = 2 points De 4 à 5 ans = 3 points 5 ans et plus = 4 points	4	projet)
C2	Expérience de l'écriture de programmes et de scripts à l'aide de Microsoft Visual Basic Script.	De 2 à 3 ans = 1 point De 3 à 4 ans = 2 points De 4 à 5 ans = 3 points 5 ans et plus = 4 points	4	
C3	Expérience de l'écriture de programmes et de scripts à l'aide de C++.	De 2 à 3 ans = 1 point De 3 à 4 ans = 2 points De 4 à 5 ans = 3 points 5 ans et plus = 4 points	4	
C4	Expérience de la résolution de problèmes d'installation de logiciel dans le cadre d'au moins un « projet similaire » comme il est définit à la section 1.0 : CRITÈRES D'ÉVALUATION.	De 2 à 3 ans = 1 point De 3 à 4 ans = 2 points De 4 à 5 ans = 3 points 5 ans et plus = 4 points	4	
C5	Expérience de l'utilisation de progiciels comme InstallShield Admin Studio ou Wise Package Studio.	De 1 à 3 ans = 1 point De 3 à 4 ans = 2 points De 4 à 5 ans = 3 points 5 ans et plus = 4 points	4	
	Nombre maximum total de points possible		20	
Point	tage minimal total requis		12	

W6369-11P5NN/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

002

380zm

W6369-11P5NN

File No. - N° du dossier 380zmW6369-11P5NN CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

	CRITÈRE OBLIGATOIRE	Respecté	Non	Renvoi à la soumission
	CRITERE OBLIGATOIRE		Respecté	(n° de page et de projet)
O1	Au moins 10 ans d'expérience de travail comme programmeur-analyste dans un environnement de GI/TI.			
O2	Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de l'écriture de programmes et de scripts en appui au processus de publication de logiciels et aux produits commerciaux, dans le cadre d'au moins un « projet similaire », comme il est défini à la section 1.0 : CRITÈRES D'ÉVALUATION.			
О3	Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de la résolution de problèmes d'installations dans le cadre d'au moins un « projet similaire », comme il est défini à la section 1.0 : CRITÈRES D'ÉVALUATION.			
O4	Au moins un an d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de l'utilisation de progiciels comme InstallShield Admin Studio ou Wise Package Studio.			

	CRITÈRES COTÉS	GUIDE DE COTATION	Note Maximale	Renvoi au curriculum vitæ (n° de page et de projet)
C1	Expérience de l'écriture de programmes et de scripts en soutien au processus de publication de logiciels et aux logiciels commerciaux, dans le cadre d'au moins un « projet similaire » comme il est défini à la section 1.0 : CRITÈRES D'ÉVALUATION.	De 2 à 3 ans = 1 point De 3 à 4 ans = 2 points De 4 à 5 ans = 3 points 5 ans et plus = 4 points	4	
C2	Expérience de l'écriture de programmes et de scripts à l'aide de Microsoft Visual Basic Script.	De 1 à 2 ans = 1 point De 2 à 3 ans = 2 points De 3 à 4 ans = 3 points 4 ans et plus = 4 points	4	
C3	Expérience de l'écriture de programmes et de scripts à l'aide de C++.	De 1 à 2 ans = 1 point De 2 à 3 ans = 2 points De 3 à 4 ans = 3 points 4 ans et plus = 4 points	4	

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

W6369-11P5NN/A Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W6369-11P5NN

380zmW6369-11P5NN

	CRITÈRES COTÉS	GUIDE DE COTATION	Note Maximale	Renvoi au curriculum vitæ (n° de page et de projet)
C4	Expérience de la résolution de problèmes d'installation de logiciel dans le cadre d'au moins un « projet similaire » comme il est définit à la section 1.0 : CRITÈRES D'ÉVALUATION.	De 2 à 3 ans = 1 point De 3 à 4 ans = 2 points De 4 à 5 ans = 3 points 5 ans et plus = 4 points	4	
C5	Expérience de l'utilisation de progiciels comme InstallShield Admin Studio ou Wise Package Studio.	De 1 à 3 ans = 1 point De 3 à 4 ans = 2 points De 4 à 5 ans = 3 points 5 ans et plus = 4 points	4	
Nombre maximum total de points possible		20		
Pointage minimal total requis		12		

15. À l'Annexe D, Critères d'évaluation, 3.0 Critères d'évaluation des ressources, 3.8 P.9 Gestionnaire de projet (soutient technique) - niveau 2 (page 130) :

Supprimer:

	CRITÈRE OBLIGATOIRE
О3	Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de la gestion de l'ensemble du processus de publication à l'aide de Axios Assyst.

	CRITÈRE OBLIGATOIRE
О3	Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de la gestion de l'ensemble du processus de publication à l'aide de Axios Assyst ou d'un outil semblable.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

W6369-11P5NN/A

002 File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W6369-11P5NN

380zmW6369-11P5NN

16. À l'Annexe D, Critères d'évaluation, 3.0 Critères d'évaluation des ressources, 3.10 Ordonnancier de projet - niveau 3 (page 134):

Supprimer:

	CRITÈRE OBLIGATOIRE
01	(a) Au moins 10 ans d'expérience de travail comme ordonnancier de projet dans un environnement de GI/TI;
	<u>ou</u>
	(b) une certification PMI valide et au moins cinq ans d'expérience comme ordonnancier de projet dans un environnement de GI/TI.
	Une copie de la certification doit accompagner la soumission.

	CRITÈRE OBLIGATOIRE
O1	(a) Au moins 10 ans d'expérience de travail comme ordonnancier de projet dans un environnement de GI/TI;
	<u>ou</u>
	(b) une certification PMI valide ou la maîtrise en gestion de projet et au moins cinq ans d'expérience comme ordonnancier de projet dans un environnement de GI/TI.
	Une copie de la certification doit accompagner la soumission.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

W6369-11P5NN/A

File No. - N° du dossier

002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W6369-11P5NN

380zmW6369-11P5NN

QUESTIONS ET RÉPONSES:

Q2 APPENDICE 2 DE L'ANNEXE A : CRITÈRES D'ÉVALUATION DES RESSOURCES ET TABLEAUX DE RÉPONSE

À la section portant sur les exigences obligatoires et cotées, vous mentionnez qu'il faut savoir utiliser « Axios Assyst ou [des] outils semblables ». Pourriez-vous énumérer les outils semblables acceptés?

- R2 On peut trouver les outils semblables à l'adresse http://www.itsmportal.com/tools.
- Au point 1.3 Situation actuelle de l'ANNEXE A ÉNONCÉ DES TRAVAUX, on fait référence à la Q3 taille de la collectivité du ministère de la Défense nationale (MDN) et des Forces canadiennes (FC) desservie par le référentiel de logiciels de la Défense (RLD) et par le RLD des systèmes d'information de commandement et de contrôle (RLD-SIC2), qui soutiennent plus de 90 000 postes de travail et plus de 3 000 postes de travail, respectivement. En revanche, selon la définition de « projet similaire » qu'on trouve au point 1.0 CRITÈRES D'ÉVALUATION de l'ANNEXE D - CRITÈRES D'ÉVALUATION, la taille de la collectivité d'utilisateurs soutenus est de 5 000 postes de travail pour ce qui est de la référence de projet obligatoire nécessaire à la qualification d'un soumissionnaire. La différence de taille entre l'environnement réel à prendre en charge et la preuve d'expérience requise est énorme, d'autant plus que la gestion et le développement de grands environnements sont de loin plus complexes. Selon nous, le fait de permettre à un soumissionnaire ayant géré un marché soutenant une collectivité d'utilisateurs dont la taille équivaut à moins de 6 % de celle du MDN et des FC que dessert actuellement le RLD de se qualifier pour ce marché exposera cette collectivité d'utilisateurs à un niveau de risque inacceptable. Nous demandons que le critère de 5 000 postes de travail soit revu à la hausse, pour que le soumissionnaire doive démontrer au MDN qu'il a l'expérience nécessaire pour fournir les services correspondant à l'échelle et à la nature globale du besoin.
- R3 On a modifié la définition de « projet similaire » comme suit :
 - Prendre en charge au moins 15 000 postes de travail à l'échelle nationale et internationale.
 - 2. Prendre en charge au moins 50 serveurs fonctionnant sous Windows (Windows 2000, Windows 2003 ou Windows 2008) situés dans au moins cinq (5) **villes**.
 - 3. Utiliser les systèmes d'exploitation Windows pour poste de travail (Windows XP, Windows Vista ou Windows 7).
 - 4. Assurer une gestion centralisée de la distribution des logiciels et des correctifs.
- Selon la grille relative au gestionnaire de projet (soutien technique), niveau 2 numéro de référence 2323, le critère obligatoire O3 exige « au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de la gestion de l'ensemble du processus de publication à l'aide de Axios Assyst ». Vu que l'expérience de Microsoft SMS ou SCCM et que la certification PMI sont aussi des exigences obligatoires, et que l'expérience de Axios Assyst est aussi une exigence cotée (C2), le Ministère pourrait-il envisager, pour permettre à tous les fournisseurs de proposer à ce poste leurs candidats les plus chevronnés, de modifier le critère obligatoire O3 comme suit : « [...] à l'aide de Axios Assyst ou d'outils similaires qui seraient les plus conformes aux exigences obligatoires visant plusieurs des postes de gestionnaire de projet »? Étant donné que l'expérience de Axios Assyst demeurerait une exigence cotée, le Ministère pourrait ainsi choisir parmi un plus grand bassin de candidats chevronnés.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

W6369-11P5NN/A

File No. - N° du dossier

002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W6369-11P5NN

380zmW6369-11P5NN

R4 Le critère obligatoire O3 est modifié comme suit : « Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, dans la gestion de l'ensemble du processus de publication à l'aide de Axios Assyst ou d'un outil similaire ».

- Q5 Les ressources qualifiées peuvent-elles être suggérées par plus d'un fournisseur dans le cadre de cette occasion de marché?
- R5 Oui.
- Puisque les soumissionnaires invités sont limités par un niveau d'attestation de sécurité TRÈS SECRET et que seules quatre ou cinq entreprises peuvent satisfaire à ce critère, nous aimerions souligner que d'autres ministères ou organismes gouvernementaux ayant utilisé le volet 2 des services professionnels en informatique centrés sur les tâches (SPICT) par le passé ont parfois autorisé les soumissionnaires éventuels à donner en référence des « sous-traitants spécialisés ». Les soumissionnaires invités pourraient-ils donner en référence des sous-traitants spécialisés dans leur proposition pour satisfaire aux exigences de la présente demande de propositions (DP) relative au Directeur Application de l'infrastructure commune (Gestion de l'information) (DAICGI) du MDN?
- R6 Non, les soumissionnaires ne peuvent donner en référence des sous-traitants spécialisés.
- Q7 Question : Au point 4.4 (b) Méthode de sélection de la PARTIE 4 – PROCÉDURES <u>D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION</u>, le troisième paragraphe stipule que « les deux soumissions recevables sur le plan technique et présentant le prix le plus bas seront classées en ordre croissant de prix ». Le paragraphe qui précède définit la soumission recevable sur le plan technique comme suit : « une soumission doit répondre à tous les critères techniques obligatoires indiqués dans la présente demande de soumissions et obtenir une note globale d'au moins 60 pour cent des points pour le soumissionnaire et pour chacune des ressources proposées faisant l'objet de critères d'évaluation techniques cotés. » En fait, sans une certaine évaluation de type prix par point ou sans une pondération attribuée à l'obtention d'une note technique qui dépasse le seuil minimal de 60 pour cent, pour les 40 pour cent supplémentaires, les soumissionnaires pouvant répondre à tous les critères techniques et qui ont une compréhension, des compétences et une expérience approfondies n'ont pas le moindre avantage. Dans la situation actuelle, la méthode de sélection incitera les soumissionnaires à ne proposer que le strict minimum, et ce, même si le client cherche à obtenir plus, si possible, comme le montre un barème de cotation dont les points attribués sont proportionnels aux compétences et à l'expérience. Puisque l'on admet généralement que le soumissionnaire le mieux qualifié sur le plan technique est plus susceptible de fournir un service comportant pour le client un risque considérablement moins élevé, nous demandons de modifier la méthode de sélection de sorte à favoriser la soumission présentant la note la plus élevée sur le plan technique.
- A7. On a modifié la méthode de sélection comme suit :

Pour être déclarée recevable sur le plan technique, la soumission doit obtenir la meilleure note combinée pour le mérite technique et le prix offert (somme de la note technique et de la note financière) afin de se voir recommander pour l'attribution d'un contrat. La note technique totale qu'on peut obtenir est de 60, et la note financière totale est de 40. Pour chaque proposition :

<u>Calcul de la note technique</u>: au prorata de la note technique qu'obtient la proposition par rapport à la note totale possible de 60.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

W6369-11P5NN/A

File No. - N° du dossier

002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W6369-11P5NN

380zmW6369-11P5NN

<u>Calcul de la note financière</u>: attribution de tous les points (40) à la proposition recevable au prix le plus bas et au prorata de toutes les autres notes financières de la proposition recevable.

- Les critères d'évaluation de la DP reposent sur le modèle axé sur le prix le plus bas, ce qui incite les soumissionnaires à offrir à bas prix les services de ressources moins qualifiées, au détriment du MDN. Les soumissionnaires proposant des ressources qui obtiennent une note supérieure à la note minimale requise pour les exigences cotées ne tirent aucun avantage. Nous vous demandons d'envisager de modifier la méthode de sélection de sorte qu'elle permette d'obtenir la « valeur optimale » afin que vous receviez la meilleure solution à un prix raisonnable. Votre satisfaction à l'égard des services qui en découlent n'en sera que plus grande.
- R8. Voir la réponse 7.
- Q9 Le point 1.5.1 de l'annexe A énonce que l'étape de transition au début du contrat est « de trois à six mois ». Le point 7.23 de la DP indique que « la transition doit être terminée au plus tard 10 jours ouvrables après l'attribution du contrat ». Veuillez confirmer les éléments suivants :
 - a) Quelle est la durée de la période de transition?
 - b) Quelle est la date de début présumée de la transition?
 - c) Quelle est la date de début présumée de la prestation des services?
 - d) Le MDN a-t-il élaboré un plan d'atténuation des risques au cas où l'entrepreneur ne pourrait prendre en charge l'environnement à la date prévue pour la prestation des services?
- R9 a) Environ trois mois
 - b) Date de l'adjudication du contrat
 - c) 1er novembre 2012
 - d) S. O. (Les entrepreneurs n'effectueront que les tâches précisées dans l'énoncé des travaux [EDT]; ils ne prendront pas en charge l'environnement.)
- Le point 1.5.2 décrit l'étape de la prestation des services comme la période au cours de laquelle l'entrepreneur fournit « toute la gamme des services ». Puisque les ressources sont fournies « au besoin », c'est comme si l'entrepreneur était responsable de la prestation de services sans égard au nombre de ressources qu'il lui faut pour exécuter « toute la gamme des services ». Puisqu'il est ici question d'un approvisionnement en SPICT, veuillez confirmer qu'il incombe au MDN de décider s'il faut davantage de ressources pour répondre à ses besoins. Veuillez aussi confirmer que la mention « toute la gamme des services » signifie que l'entrepreneur a fourni les ressources nécessaires par autorisation de tâches et qu'il est en mesure de fournir les services que l'on attend de ses rôles.
- R10 Le MDN décidera du nombre de ressources nécessaires pour répondre aux besoins. Elles seront toutes mobilisées au moyen du processus d'autorisation de tâches.
- Q11 Le point 7.23 de la DP énonce ce qui suit : « tous les coûts liés à démontrer que l'entrepreneur est en mesure de fournir les services professionnels sont à la charge de ce dernier » et « l'entrepreneur est tenu de former ses ressources pour la réalisation des travaux et le temps passé en formation ou pour se familiariser avec l'environnement du client ne peut être facturé au Canada ». Ces énoncés sous-entendent que les fournisseurs ne seront pas payés durant la période de transition. Veuillez confirmer que le MDN a bel et bien l'intention de ne pas payer l'entrepreneur avant que la période de transition soit jugée terminée.

Solicitation No. - N° de l'invitation W6369-11P5NN/A

Amd. No. - N $^{\circ}$ de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

002

380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W6369-11P5NN

380zmW6369-11P5NN

- R11 Le MDN paiera les entrepreneurs s'ils sont sur les lieux. Il ne lui incombe pas de payer la formation ni le temps passé en formation avant l'arrivée des ressources.
- Q12 Comment s'y prendra le MDN pour faire connaître son environnement, ses processus et ses procédures aux entrepreneurs choisis?
- R12 Le MDN remettra les documents pertinents.
- Q13 Les critères d'évaluation énumérés au critère obligatoire O3 et aux critères cotés C1, C2 et C3 précisent que les projets cités en référence doivent avoir été réalisés au cours des 10 dernières années. Il s'agit d'une très longue période qui permettra aux soumissionnaires de citer des projets datant d'aussi loin que 2002, et qui ne seront peut-être pas pertinents. Pourriez-vous envisager de ramener cette période aux cinq années précédant la publication de la DP? Vous obtiendrez ainsi des soumissions d'entreprises dont l'expérience en prestation de nombreux services professionnels a été acquise récemment.
- R13. La période ne changera pas. Toutefois, le guide de cotation est modifié comme suit :

Pour C1, C2 et C3:

De 3 à 10 ressources = 20 points De 11 à 15 ressources = 25 points De 16 à 20 ressources = 30 points 21 ressources et plus = 40 points

- Q14 La DP indique que l'on attribuera deux contrats et que les travaux seront répartis selon la formule décrite au point 7.2. De quelle manière la charge de travail sera-t-elle répartie entre les deux entrepreneurs, c'est-à-dire comment s'y prendra-t-on pour répartir les divers postes entre les deux fournisseurs? Quel modèle de gouvernance le MDN compte-t-il mettre en œuvre pour la prestation de services par deux fournisseurs?
- R14 Voir le sous-alinéa 7.2(i) Autorisation de tâche de la partie 7 Clauses du contrat subséquent.
- Q15 Puisque vous comptez attribuer le contrat à deux fournisseurs, veuillez répondre aux questions suivantes :
 - a) Qui sera responsable de la gestion de la transition?
 - b) Qui sera responsable de la gestion des ressources des deux fournisseurs?
 - c) Puisqu'il s'agit ici d'un contrat de SPICT, qui sera tenu responsable, en vertu du contrat, de la non-exécution si un fournisseur a la responsabilité d'une ou de plusieurs ressources de l'autre fournisseur?
- R15 L'autorité technique sera chargée de gérer la transition et l'ensemble des ressources, y compris la non-exécution, pendant toute la durée du contrat. Aucun fournisseur ne sera responsable des ressources de l'autre fournisseur.
- Q16 Veuillez proposer un organigramme sur la gestion du contrat soulignant les responsabilités du MDN, celles du fournisseur A et celles du fournisseur B.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W6369-11P5NN/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W6369-11P5NN

Amd. No. - N° de la modif.

002

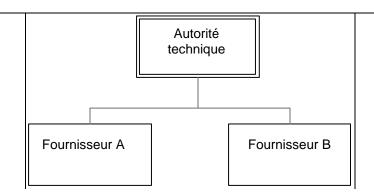
File No. - N° du dossier 380zmW6369-11P5NN

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

R16



Voir aussi la réponse 15.

- Le point 10.4 de l'EDT indique que le MDN fournira « l'accès à l'équipement, au besoin et à des temps prédéterminés, ce qui comprend les locaux, les fournitures et l'équipement de bureau ainsi que l'équipement informatique et de communication. Seul l'équipement appartenant au MDN peut être connecté aux réseaux du MDN ou des FC ». Veuillez confirmer, d'après ce qui précède, que le MDN fournira les postes de travail et les logiciels dont ont besoin les ressources pour réaliser les travaux dans le cadre du contrat.
- R17 Le MDN fournira les postes de travail et les logiciels requis.
- Q18. Veuillez indiquer le ou les endroits où l'on assurera la prestation des services.
- R18. La région d'Ottawa-Gatineau est le principal endroit. Cela dit, le personne pourrait être appelé à se déplacer selon le point 14 de l'annexe A Énoncé des travaux.
- Notre examen de la DP révèle que pendant la durée du contrat, y compris les années d'option, un total de 185 années-personnes sera nécessaire. Cet effort est réparti entre les ressources dites techniques ou spécialistes et les ressources consacrées à la gestion de projet et à l'ordonnancement, selon un ratio de 84 % et de 16 %, respectivement. Toutefois, l'évaluation repose sur onze (11) ressources qui reflètent une répartition de 36 % en ressources techniques et spécialistes et de 63 % en ressources consacrées à la gestion de programme, à l'ordonnancement et à la coordination. Par ailleurs, alors que les ressources techniques et spécialistes à évaluer ne représentent que 14 % de l'ensemble de l'exigence technique, les ressources à évaluer qui sont consacrées à la gestion et à l'ordonnancement représentent pour leur part 100 % de l'exigence de gestion.

À notre avis, la démarche d'évaluation actuelle révèle un manque criant d'objectivité au profit des ressources de gestion de programme, d'ordonnancement et de coordination. En outre, elle ne traduit pas la totalité de l'exigence, surtout en ce qui a trait aux compétences des ressources techniques et spécialistes que le ou les soumissionnaires retenus devront fournir pour assurer la réussite du programme.

À ce compte, nous estimons primordial que les catégories de ressources évaluées reflètent plus adéquatement les compétences et les niveaux d'effort connexes à déployer durant la période

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur

380zm

W6369-11P5NN/A

File No. - N° du dossier

002

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

W6369-11P5NN

380zmW6369-11P5NN

d'exécution du contrat, surtout en ce qui a trait à la répartition de la charge de travail générale entre les ressources techniques et de gestion. Par conséquent, nous recommandons de fonder l'évaluation sur 9 ressources techniques et spécialistes et sur 2 ressources de gestion de programme, d'ordonnancement et de coordination.

R19 Cette exigence ne changera pas.

Q20 Certification PMI

En ce qui a trait à l'**ordonnancier de projet de niveau 3**, sept (7) années d'expérience à titre d'ordonnancier de projet dans un [environnement de GI/TI] titulaire d'une maîtrise en gestion de projet (de janvier 2006 à décembre 2007 à l'Université du Québec en Outaouais, à Gatineau [Québec]) <u>pourraient-elles équivaloir</u> à l'exigence actuelle de certification PMI valide et d'au moins cinq ans d'expérience comme ordonnancier de projet dans un environnement de GI/TI?

- R20 Le MDN accepte un minimum de cinq (5) années d'expérience à titre d'ordonnancier de projet dans un [environnement de GI/TI] ET la maîtrise en gestion de projet.
- Q21 Nombre d'années visant les critères cotés

Les critères cotés directement liés à une exigence obligatoire sont-ils limités par le nombre d'années visant celle-ci (soit « [...] au cours des XX dernières années »)?

Exemple: A.7 Programmeur analyste

O4 : Au moins deux ans d'expérience, au cours des cinq dernières années en date de la clôture de l'appel d'offres, de l'écriture de programmes et de scripts à l'aide de C++.

C3: Expérience de l'écriture de programmes et de scripts à l'aide de C++.

L'expérience dont il est question au critère coté C3 doit-elle avoir été acquise dans les cinq dernières années, comme c'est le cas pour le critère obligatoire O4?

- R21 Non.
- Vu que les grilles relatives aux ressources font référence à maintes reprises à l'expérience de Axios Assyst ou d'outils semblables, le client pourrait-il fournir une liste de produits commerciaux qui pourraient se qualifier comme outils semblables à Axios Assyst?
- R22 Voir la réponse 2.
- Q23 7.4 Clauses et conditions uniformisées, (b) Conditions générales supplémentaires :

Les conditions générales supplémentaires suivantes :

(i) 4002 (2010-08-16), Conditions générales supplémentaires – Services d'élaboration ou de modification de logiciels

Solicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer ID - Id de l'acheteur

W6369-11P5NN/A 002 380zm

Client Ref. No. - N° de réf. du client File No. - N° du dossier CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME 380zmW6369-11P5NN

(ii) 4006 (2010-08-16), Conditions générales supplémentaires – L'entrepreneur détient les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux

s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

W6369-11P5NN

Puisqu'il s'agit d'une DP de SPICT et que le fournisseur est uniquement tenu de fournir des ressources qualifiées au besoin, nous sommes d'avis que ces conditions générales supplémentaires ne devraient pas s'appliquer. C'est pourquoi nous demandons de les retirer de la DP et de tout contrat subséquent.

R23 La conditions générales supplémentaires 4002 (2010-08-16) - Services d'élaboration ou de modification de logiciels sont supprimés.

La condition générale supplémentaire 4006 (2010-08-16), Conditions générales supplémentaires – L'entrepreneur détient les droits de propriété intellectuelle sur les renseignements originaux demeurera partie intégrante de la DP et du contrat subséquent.

TOUTES LES AUTRES CONDITIONS RESTENT LES MÊMES.

NOTA : UNE SOUMISSION DÉJÀ ENVOYÉE PEUT ÊTRE MODIFIÉE AVANT LA DATE DE CLÔTURE. TOUTE CORRESPONDANCE APPORTANT DES MODIFICATIONS DOIT INDIQUER LE NUMÉRO DE L'INVITATION À SOUMISSIONNER ET LA DATE DE CLÔTURE ET DOIT **ÊTRE ADRESSÉE À :**

> RÉCEPTION DES SOUMISSIONS TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA PLACE DU PORTAGE, PHASE III HALL PRINCIPAL, PIÈCE 0A1 11. RUE LAURIER **GATINEAU (QUÉBEC)** K1A 0S5